

Les 23 demandes des habitants

1. Les habitants demandent la mise en place d'une instance officielle de dialogue et de travail permanente avec les institutions publiques au plus haut niveau de décision (Préfets, Procureur, élus...). Celle-ci pourra être saisie par les habitants sur l'ensemble des données concernant la situation des quartiers populaires. Nous souhaitons que cette situation et plus particulièrement l'activité des réseaux de trafic et leur évolution soient observées en permanence. Nous attendons de ce travail des résultats mesurables et des interventions régulières du préfet de police pour nous tenir informer des avancements sur la sécurité dans nos quartiers.

2. Nous souhaitons que ces états des lieux, l'analyse de ces problèmes et la recherche de solutions fassent l'objet d'un débat public entre les institutions (dont les élus), les professionnels de terrain et les habitants. Nous souhaitons que les réponses mises en place soient suivies et évaluées par les pouvoirs publics et avec les habitants. Nous souhaitons que les habitants puissent participer activement aux espaces de travail inter-institutionnels et ce, sur le long terme.

3. Les habitants retiennent l'idée portée désormais par les pouvoirs publics que **la seule intervention répressive et pénale ne peut répondre à la situation.**

La prévention de la récidive est importante pour les familles, les bracelets électroniques ne peuvent suffire à l'insertion, cela devrait être accompagné d'une politique spécifique d'aide et d'accompagnement des jeunes à l'insertion vers l'emploi, à la formation, et au relogement si nécessaire des familles en difficulté.

4. Si l'**intervention policière** démontre une certaine efficacité, tous craignent que la logique des réseaux reprenne le dessus aussi tôt la police partie. Cette intervention, conçue comme elle l'est à présent, va augmenter la frustration des habitants, les tensions, la perte de confiance et mettre de la distance avec les institutions voire contribuer à déstabiliser les équilibres fragiles de nos quartiers dès la première occasion. Il faut agir de façon concertée. La réponse publique doit nécessairement articuler répression / prévention / éducation / soins / réduction des risques / aménagement urbain (favoriser les chantiers d'insertion, chantiers humanitaires...) / accès à l'emploi / suivi de formation qualifiante.

5. **Faciliter l'accès aux services des sports : des heures d'ouverture adaptées et l'accès gratuit**

La prévention des plus jeunes devrait être soutenue par le conseil général et la Ville de Marseille, notamment par la gratuité des transports, l'ouverture de toutes les piscines avec des horaires adaptés aux publics allant jusqu'à 21h, l'accès aux stades qui peut être géré par les associations sportives durant les vacances scolaires. Les gymnases également devraient être ouverts durant les vacances scolaires, comme les écoles primaires pour les centres aérés gérés par les associations d'éducation populaire.

Nous demandons à ce que soient multipliées les mesures ou offres de services qui redonnent une activité à nos enfants (projet jeune à visée humanitaire, transports gratuits l'été...). Il s'agit de reconnaître les associations sportives du quartier et le bénévolat des adultes qui œuvrent depuis des années à s'occuper des plus petits. La pratique du sport est très répandue dans nos quartiers et l'école de la République ne peut être seule à enseigner et bénéficier des équipements sportifs. Le partage des équipements sportifs semble indispensable et les responsables publics et politiques ont le devoir de nous aider à cette occupation pour l'intérêt commun.

6. **Renforcer le soutien scolaire**

Le soutien scolaire devrait bénéficier de moyens matériels et humains à la hauteur des attentes des familles. Il faut diversifier l'offre : intervention dans les familles, petit groupe de travail avec la présence des parents, ou d'un adulte aidant, enseignants, travailleurs sociaux, stagiaires, étudiants issus de divers origines sociales. La création d'associations de parents au

niveau des collèves, formera et responsabilisera les bénévoles pour être en interface parents/enseignants (expérience de l'association de 14 avenue).

7. La culture pour tous

La culture devrait s'adapter aux besoins des habitants, les équipements culturels de proximité devraient prendre en compte la créativité des groupes de jeunes, et soutenir les projets innovants, permettre aux habitants à travers des associations d'animer ces lieux. Les habitants des quartiers populaires fréquentent peu ces lieux pour la simple raison qu'ils ne se sentent pas concernés par la programmation. Le développement de la culture est un projet nécessaire aux habitants qui souhaitent bénéficier également de programmation réfléchie avec nous. Il faut faire des réunions de programmation pour garantir la culture pour tous.

8. Interdiction de vente d'alcool dans les épiceries

Les réponses mises en œuvre doivent être concrètes et avoir des effets directs sur les territoires (à court, moyen et long terme). : Renforcer les contrôles de consommation d'alcool dans les bars auprès des mineurs (appliquer la loi). Interdiction de vente d'alcool dans les épiceries de nuit qui font office de bistrot d'appoint, un véritable sas d'influence nocturne pour les plus jeunes. Un encadrement et une lisibilité réglementaire s'imposent. Et renforcer le cadre réglementaire du contrôle des armes à feu .

9. Prendre soin des malades psychiques en associant la famille

Création d'une association des familles et des proches atteints de souffrance psychique.

Contrôle des médecins généralistes sur les ordonnances de complaisance sur les médicaments psychotropes et antidépresseurs. Un soutien efficace auprès des familles dont les jeunes et adultes sont suivis par les CMP et CMPP. Création d'une association de parents et des familles atteints par la maladie mentale. Nous demandons que ne soient pas traités de façon pénale la vulnérabilité psychique ou les troubles psychiques des enfants. Pour ce, les services de pédo-psychiatrie sont à renforcer sur ces territoires, ils doivent travailler de façon étroite avec l'institution scolaire. Ils sont à intégrer dans le principe du suivi éducatif.

Aides aux familles confrontées aux problèmes d'addictions des jeunes mineurs et jeunes adultes par la création et le soutien d'associations (de parents). Il s'agit de mettre en œuvre par tous les moyens le rôle important des familles dans la prévention et le suivi thérapeutique. La place des parents est aussi importante et nécessaire que celle des travailleurs sociaux et du corps médical. Le rôle des parents et de la famille est déterminant dans la prévention et la réinsertion.

10. Protection des mineurs et jeune majeur

Nous demandons en priorité que les enfants qui cèdent à l'attractivité des réseaux et en subissent ensuite l'emprise soit pris en compte et *protégés au titre de l'ordonnance de 1945 sur la protection des mineurs*. Nous demandons à ce que ceux ci bénéficient d'une prise en charge spécifique. Nous demandons à ce que soient reconnues la gravité des menaces et les risques qui pèsent sur eux. Les familles souhaitent aussi pouvoir être concrètement soutenues pour permettre aux enfants de trouver des alternatives à l'attractivité des réseaux (emplois – formation – suivi éducatif – déplacements...).

Nous demandons à ce que soient entendues et reconnues les situations réelles de coercition, de menaces ou d'emprise subies par les enfants quand ils souhaitent se mettre à distance des réseaux et de leur activité (relogement possible - changement de quartier - éloignement du territoire...). A cet effet, nous pensons que les moyens doivent être donnés aux services qui assurent la gestion des mesures de protection. Les suivis doivent être resserrés et inscrits dans le temps.

11. Nous voulons une prise en charge éducative qui s'inscrive au moins sur 10 ans

Les enfants et jeunes concernés devraient pouvoir bénéficier de prise en charge dans des établissements innovants, à créer, qui les aident à sortir de la logique d'échec social et scolaire

tout en prenant en compte leurs difficultés antérieures avec les institutions. Les enfants identifiés comme étant en difficulté en milieu scolaire devraient pouvoir bénéficier au plus tôt d'un suivi coordonné, sur une période de 10 ans par un référent unique mandaté par les autorités et susceptible de mobiliser les autres services, et ce en lien étroit avec les familles.

12. Les parents dont les enfants sont "pris dans l'engrenage" dans les activités des réseaux ou subissent la pression de ceux-ci demandent un soutien de type "aide aux victimes" auprès des institutions publiques et de professionnels (lieu d'accueil, d'écoute et de conseils pratiques) mais aussi des lieux qui permettent la rencontre et le croisement des expériences et difficultés parentales.

13. Nous attendons que les services sociaux aident de façon plus efficace à régler les problèmes qui engendrent des situations d'endettement et mettent certaines familles, en particulier les mamans seules, en position vulnérable face aux réseaux. L'endettement doit être considéré comme un sérieux problème qui exige des réponses rapides. Prendre en compte ces problèmes en amont, c'est assurer la prévention en direction des familles vulnérables.

14. La prolifération de l'offre accentue une hausse de la consommation. Nous souhaitons pouvoir être informés sur les risques liés à la consommation de produits psycho-actifs, nous souhaitons que des services spécialisés reviennent sur le territoire, aillent au devant de habitants, et puissent se rendre dans les familles. Réinstauration de points écoute jeune et famille, avec une approche pluridisciplinaire. Nous souhaitons que nos enfants puissent rencontrer des adultes et professionnels qui les aident à prendre conscience des risques qu'ils prennent en consommant les produits présents dans nos quartiers.

15 . Nous demandons à ce que la gestion de l'espace public soit améliorée et sécurisée (ex: éclairage public, enlèvement d'épaves ...).

Nous demandons sur de nombreux quartiers à ce que soit repensée la question de l'aménagement en lien avec la sécurisation de l'espace (présence de commerces de proximité, circulation dans la cité ...).

Un aménagement des espaces publics pour les enfants et les personnes âgées devrait être pensé avec les associations de locataires et les bailleurs sociaux.

Renforcer la relation intergénérationnelle par l'amélioration du cadre de vie pensé avec et pour l'habitant.

Les aînés immigrés sortent peu et sont souvent confinés dans leurs cités, prendre en compte les besoins des « chibanis » et apporter des réponses diversifiées.

La mixité sociale tant voulue apparaît comme une non mixité de fait et renvoi à la question de la mobilité des ménages sur le parc de logement en HLM.

Demande de transparence dans les attributions des logements sociaux et présence des habitants, création d'un conseil des sages.

16. Nous demandons le retour d'une police de proximité en lien permanent avec chacun des quartiers et ceux qui y vivent ou y travaillent.

17. Nous voulons rendre inconfortable les lieux du trafic par des transformations physiques de l'espace (murs, éclairage..) en lien avec les bailleurs sociaux. Les organismes HLM devront participer à la transformation rapide dès que des lieux sont occupés par des trafiquants, les centres sociaux réinvestir les espaces pour les animer avec les habitants par des projets spécifiques, avec un financement rapide qui n'attende pas l'année prochaine. C'est une mobilité de l'action entre bailleurs et associations de prévention et centres sociaux, pour occuper les espaces et ne pas les laisser abandonnés par la peur et l'inertie des dispositifs.

18. Nous demandons à ce que les bailleurs sociaux s'engagent à permettre de vivre en toute tranquillité (fermeture des halls, entretiens des espaces communs, fermeture sécurisée des boîtes de compteurs d'eau, d'électricité, de gaines, faux plafonds...).

19. Nous demandons à être associés à la création d'activités économiques rémunérées.

20. Nous souhaitons que soient valorisées les trajectoires de réussite des jeunes issus des quartiers. (Ainsi le film récent de « Approches, cultures et territoires », Vivre et grandir au lycée nord).

21 .Éducation populaire

Il est urgent que les centres sociaux reviennent à leur véritable mission d'éducation populaire, qu'ils soient représentatifs des habitants et ouvert aux attentes des jeunes de plus 10 ans, porteur de projet collectif élaborer avec et pour les habitants. Nous souhaitons qu'ils aient les moyens d'agir et que les professionnels qui y travaillent ne soient plus sur des emplois précaires et sous-qualifiés. Notre jeunesse a besoin d'un encadrement de qualité.

22. Les habitants au cœur du projet

Une réelle représentativité dans les conseils d'administration des centres sociaux par les habitants devrait être assurée, dans les fédérations d'éducation populaire qui gère ces équipements afin de permettre une formation permanente des citoyens habitants. La participation des habitants doit être plus qu'une participation réduite à un simple comité usager autour d'un conseil. La visée de ce projet est de permettre aux habitants d'être une force de proposition et d'être garants du bon fonctionnement de la démocratie participative. Nous, habitants acteurs, nous voulons être pris en considération dans les projets développement social local. Les projets pertinents devront être retenus et reconduit sur une base de 3 ans afin de mettre ensemble un processus d'évaluation sur le long terme (par un conseil d'évaluation d'acteurs habitant et professionnels et élus..). Il s'agit de mesurer l'efficience du projet (par les actions engagées) évaluation ; amélioration, et ajustement du projet au regard de sa visée.

23. Nous voulons reprendre confiance avec les institutions publiques. Nous avons besoin de leur présence. Une attention particulière doit être exercée sur l'usage des financements publics attribués sur nos quartiers. Les associations « qui servent de vivier électoraliste » doivent être identifiées et être soumises à un audit externe et interne pour remédier à ce dérapage. Création d'une commission pour les associations qui bénéficient des financements publics par des tiers (personnalités irréprochables, habitants, militants associatifs connus pour leur intégrité ...)

Combat social

Cordialement.

Yamina Benchenni